



Hermillon
Mairie

Bulletin communal

N° 54

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 mars 2007

Présents : André BOCHET, Annie ANESA, Yves DURBET, François ANDRE, Olivier POLAUD, Michel FRUMILLON, Véronique VALET, Danielle BOCHET, Marie-Claude DARBEL, Jean DURIEUX, Jean-Jacques BEROUD, Sabine BAROU-MORRUGARES, Patrick DEIANA, Patrick ALLARD, René VOISIN.

Ordre du jour

- 1 - Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2006 de la commune et du service de l'eau et de l'assainissement
- 2 - Affectations des résultats 2006 de la commune et du service de l'eau et de l'assainissement
- 3 - Taux d'imposition 2007 des taxes directes locales
- 4 - Attributions de subventions 2007
- 5 - Budgets primitifs de la commune et du service de l'eau et de l'assainissement
- 6 - Achat de terrain zone économique de Longefan
- 7 - Indemnités de stage
- 8 - Emploi saisonnier
- 9 - Emplois des jeunes pendant les vacances scolaires
- 10 - Questions diverses

Approbation du compte rendu de la réunion du 27 février 2007.

Jean DURIEUX est nommé secrétaire de séance.

DECISIONS

1 - Compte de gestion 2006 et compte administratif 2006 de la commune

Le compte de gestion du trésorier et le compte administratif de la commune s'élèvent à :

Section de fonctionnement

Dépenses : 514.574,38 €

Recettes : 1.202.278,21 €

Soit un excédent de : 687.703,83 €

Section d'investissement

Dépenses : 590.980,40 €

Recettes : 487.258,02 €

Soit un déficit de : 103.722,38 €

Vote : approbation du compte de gestion : **unanimité**

Vote : approbation du compte administratif : **unanimité** (M. le Maire s'est retiré pour le vote)

- Compte de gestion 2006 et compte administratif 2006 du service de l'eau et de l'assainissement

Le compte de gestion du trésorier et le compte administratif s'élèvent à :

Section de fonctionnement

Dépenses : 65.042,16 €

Recettes : 64.804,84 €

Soit un déficit de : 237,32 €

Section d'investissement

Dépenses : 81.034,12 €

Recettes : 95.346,27 €

Soit un excédent de 14.312,15 €

Vote : approbation du compte de gestion : **unanimité**

Vote : approbation du compte administratif : **unanimité** (M. le Maire s'est retiré pour le vote)

2 - Affectations des résultats 2006

Commune : l'excédent de fonctionnement de 687.703,83 € est reporté pour 534.631,45 € en section de fonctionnement et affecté pour 153.072,38 € en réserves en section d'investissement.

Vote : **unanimité**

Service de l'eau et de l'assainissement : le déficit de fonctionnement de 237,32 € est reporté en section de fonctionnement.

Vote : **unanimité**

3 - Vote des taux d'imposition 2007 des taxes directes locales

Ils restent inchangés par rapport à 2006

Taxe d'habitation : 6,58 %

Taxe foncier bâti : 9,68 %

Taxe foncier non bâti : 52,28 %

Informations

« Œufs de Pâques »

Rendez-vous
dimanche 8 avril 2007
à 10 h 15
à la salle polyvalente
pour la chasse aux œufs
de Pâques

Soirée des « bénévoles »

Samedi 14 avril 2007 à
partir de 19 H 30 à la
salle polyvalente
d'Hermillon

Salon des artistes et des collectionneurs

Dimanche 13 mai
2007 toute la journée
à la salle polyvalente
d'Hermillon

Concert

L'ensemble chorale
de Villargondran ,
« Les amis de la
chanson » et la lyre
grégorienne
de Jarrier se
produiront le
Vendredi 25 mai
2007 à la salle
polyvalente à partir
de
20 Heures

4 - Attributions de subven- tions 2007

Après avoir étudié l'ensemble des
demandes de subventions, la com-
mission des finances propose les
attributions suivantes :

- ✓ L'amicale des donneurs de sang :
50 €
- ✓ L'Association des Parents d'En-
fants Inadaptés : 380 €
- ✓ Basket Club Mauriennais : 160 €
- ✓ Les Bleuets de Maurienne : 40 €
- ✓ Judo Club : 120 €
- ✓ U.A.M. : 80 €
- ✓ Handisport : 100 €
- ✓ MLD VTT : 120 €
- ✓ Nautic Club : 80 €
- ✓ Club des Aînés Ruraux : 600 €

**Vote : 14 pour - 1 non
participation au vote**

✓ Le Colporteur : 4.000 €

**Vote : 14 pour - 1 non
participation au vote**

✓ Union Tir Maurienne : 100 €

**Vote : 12 pour - 1 abstention - 2
contre**

✓ Association des sinistrés du
béton : 200 €

3 propositions : 100 €, 200 € ou 300 €

Vote : 10 pour 200 € et 5 pour 300 €

✓ Solidart'Art Maurienne : 150 €

Propositions : rien, 100 € ou 150 €

**Vote : 10 pour 150 €, 3 pour
100 € et 2 pour 0 €**

✓ Participation aux frais de
fonctionnement de l'Institution
privée St Joseph 10 élèves X 45
€ = 450 €

Vote : 13 pour - 2 abstentions

✓ Aides aux voyages pédago-
giques : 385 € (11 élèves à 35 €)

La subvention sera versée à
l'Association "Culture et
Découverte au collège" pour
l'année scolaire 2006-2007.

Vote : unanimité

5 - Budget Primitif 2007 - Commune

Après réunion de la commission
des travaux puis de celle des fi-
nances, les principales orienta-
tions budgétaires sont définies

et retenues par le conseil municipal
(voir en annexe la liste des travaux
significatifs.)

**Le budget primitif 2007 de la
commune s'élève à :**

Section de fonctionnement

Dépenses : 1.471.882.00 €

Recettes : 1.471.882.00 €

Section d'investissement

Dépenses : 2.632.211.00 €

Recettes : 2.632.211.00 €

Vote : 13 pour - 2 abstentions

Budget Primitif 2007- Service de l'Eau et de l'Assainissement Principaux travaux retenus

- ✓ Aménagement du quartier de
la Rua
- ✓ Renforcement réseau incendie
médiathèque église
- ✓ Mise en place d'une pompe de
refoulement - quartier de
l'Echaillon

**Le budget primitif 2007 du ser-
vice de l'eau et de l'assainisse-
ment s'élève à :**

Section d'exploitation

Dépenses : 75 083.00 €

Recettes : 75 083.00 €

Section d'investissement

Dépenses : 287 823.00 €

Recettes : 287 823.00 €

Vote : 13 pour - 2 abstentions

6 - Achat de terrain zone écono- mique de Longefan

Le maire donne lecture d'un cour-
rier de la société NORMINTER
LYONNAIS, filiale du Groupe-
ment des Mousquetaires qui sou-
haite acquérir une parcelle de ter-
rain située à l'arrière d'Intermar-
ché pour l'installation d'une activi-
té commerciale.

Le Conseil Municipal, après avoir
délibéré, décide de donner un ac-
cord de principe pour la cession de
cette parcelle

Vote : unanimité

Informations

Fête des mères
Samedi 2 juin 2007
APERITIF
CONCERT à la salle
polyvalente à partir
de 18 Heures

Soirée dansante
Le club de danse
organise le
samedi 9 juin 2007
un repas dansant
ouvert à tous les
habitants
d'Hermillon et à leurs
invités

Espace Jeunes
Le programme d'ani-
mation pour les va-
cances de Printemps
2007 est disponible
en mairie pour un
max d'activités. Si
vous avez des idées
de sorties, d'ateliers
ou de voyage, prenez
la direction de l'Es-
pace projets.

Etat Civil (Rectificatif)

Décès
15/01/2007
Irène Joséphine
DARBEL née
LAURENT

7 - Indemnités de stage

Le conseil municipal attribue une indemnité de 287,50 € à M. Cyril BARTHOLOME pour son stage effectué aux sein des services techniques de la commune.

Vote : unanimité

8 - Emploi saisonnier

Le conseil municipal décide de renouveler l'emploi saisonnier aux services techniques à partir du 2 mai 2007 pour une période de 6 mois et charge le maire d'effectuer les démarches correspondantes.

Vote : unanimité

9 - Emplois des jeunes pendant les vacances scolaires

Comme chaque année la municipalité offre aux jeunes de plus de 16 ans la possibilité de travailler une ou deux semaines pendant les vacances scolaires en collaboration avec les employés communaux.

Le conseil municipal accepte la création de ces emplois d'été ainsi que les conditions d'embauche et autorise le maire à effectuer les démarches nécessaires à ces recrutements.

Vote : unanimité

10 - Demande de subvention - Programme 2007 des travaux à réaliser en forêt communale

Le maire fait part au conseil municipal qu'il y a lieu de programmer les travaux en forêt communale proposés par les services de l'ONF pour l'année 2007.

La nature des travaux est la suivante : dégagement et dépressage de semis naturel dans les parcelles K et L. Le montant estimatif des travaux est de 4.734,15 € HT. Une subvention peut être sollicitée auprès du conseil régional pour un montant de 1.420,25 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à demander cette subvention auprès du conseil régional.

Vote : unanimité

Danielle BOCHET demande que les propriétaires d'animaux évitent l'aire de jeux de la place de l'église ainsi que le quartier de l'école. Il est rappelé que la divagation des animaux est interdite.

Yves DURBET propose de baptiser le pont d'Hermillon situé en direction du Chatel :

« LE PONT DE ST BENEZET »

Centre de loisirs « Le Carrousel »

Le centre de loisirs « Le Carrousel » situé à St Pancrace accueille les enfants de 4 à 7 ans pendant les vacances du mois d'avril.

Coupages d'eau

Des coupures d'eau seront effectives sur le réseau « de la Cascade », sans autre préavis, pour recherches de fuites.

Détail des investissements inscrits au budget primitif 2007

- ✓ **Construction de la digue en rive droite du ruisseau**
 - Achat de terrains et travaux de génie civil
- ✓ **Installation d'un terrain de jeux aménagés**
- ✓ **Remembrement-aménagement**
 - Travaux connexes
 - Travaux de viabilisation de certains secteurs
 - Maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage
- ✓ **Aménagement route de la Cascade - secteur Parapet (enfouissement des réseaux)**
- ✓ **Aménagement du quartier de la Rua (enfouissement des réseaux)**
- ✓ **Aménagement rue St Martin (enfouissement des réseaux)**
- ✓ **Travaux sur bâtiments communaux :**
 - Réalisation d'un accès handicapés à la mairie
 - Réhabilitation de la salle des échos (salle polyvalente)
 - Amélioration du chauffage de la salle polyvalente
 - Réfection des 2 hall d'entrée de l'école communale
- ✓ **Entretien de la forêt communale**
- ✓ **Acquisitions :**
 - matériel et mobilier de bureau
 - plaques des rues de l'Echillon
 - illuminations
 - panneau d'affichage devant la mairie
 - moloks (conteneurs à ordures ménagères semi enterrés)
 - barrières à la salle polyvalente
 - mats d'éclairage public
- ✓ **Restauration d'un tableau de la chapelle de Montandré**

Stagiaire à la médiathèque

Du lundi 3 avril au vendredi 8 juin 2007, Astrid WICKERT, étudiante à l'IUT de Chambéry en section Services et Réseaux de Communication effectuera un stage scolaire de dix semaines à la médiathèque.

Elle suit actuellement une formation à caractère multimédia qui comprend trois domaines : la communication, le graphisme et la programmation. Ce cursus lui permet de maîtriser différents logiciels de traitement de texte, de retouche photo, de dessin ou de montage vidéo...

Elle met ses compétences au service de la municipalité et du public aux horaires de permanence de la médiathèque :

- Pendant les vacances scolaires, du lundi au jeudi de 13h30 à 16h30 ;
- A partir du 16 avril et jusqu'au 8 juin, les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 13h30 à 16h30.

A votre demande, elle mettra en place des sessions d'initiation aux différents logiciels tels que : infographie, traitement de texte, montage vidéo, aide à la mise en ligne de site, programmation, etc...

Astrid s'investit aussi dans la préparation du Salon du Livre et des divers événements qui auront lieu sur la commune lors des prochaines semaines (Salon des artistes et des collectionneurs le dimanche 13 mai). Elle participe également à la refonte graphique du site du Salon du Livre.

« Pensez à consulter régulièrement le site internet de la commune : www.hermillon.fr »